

COMMUNE DE PELTRE



Tél : 03-87-74-22-27

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 NOVEMBRE 2019

Le vingt-huit novembre deux mille dix-neuf à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique en Mairie de PELTRE sous la présidence de Monsieur Walter KURTZMANN, Maire.

(Date de convocation : 22 novembre 2019).

Étaient présents :

Mmes Véronique DAL BORGIO, Nadine GARCIA, Martine GILLARD, Monique LEYDER, Marie-Claire LINGENHELD, Ann-Pascale MARIGNY, Viviane TOUSSAINT ;

MM. Jean-Claude BASTIEN, Frédéric BERTRAND, Georges CHIRRE, Jacques DEVAVRY, Jean-Michel GUERNÉ, Christophe LAURENT.

Étaient absents excusés :

M. Thierry GRANDJEAN (procuration à Mme Marie-Claire LINGENHELD) ; M. Vincent TILLEMENT (procuration à M. Jean-Claude BASTIEN) ; Mme Sylvie BURGER (procuration à Mme Pascale MARIGNY) ; Mme Dominique KNECHT

Était absent non excusé : néant

Secrétaire de séance : Jean-Michel GUERNE est désigné Secrétaire de séance, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales

4 – CONCESSION FUNÉRAIRE AU CIMETIÈRE ET ALVÉOLE DU COLUMBARIUM – TARIFS 2020

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2331-2 alinéa 12,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DÉCIDE de **maintenir** pour l'année 2020 les tarifs des concessions funéraires au cimetière et des alvéoles au funérarium comme suit :

- 60 €/m² pour une concession au cimetière de 30 ans ;
- 1 500 € le prix d'une alvéole (pour trois urnes) dans le 1^{er} et 2^{ème} columbarium pour 30 ans.
- 1 200 € le prix d'une alvéole (pour 2 urnes) dans le 3^{ème} et 4^{ème} columbarium pour 30 ans.

Peltre, le 28 novembre 2019

Le Maire,



Walter KURTZMANN